

Communiqué de
presse



Rencontre entre Fleur Pellerin, ministre française de la Culture et de la Communication et le ministre italien des Biens et des Activités culturelles et du Tourisme, Dario Franceschini

La ministre française de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin et le ministre italien des Biens et des Activités culturelles et du Tourisme, Dario Franceschini, se sont rencontrés à Paris dans le cadre de leurs consultations bilatérales annuelles. A cette occasion, les Ministres se sont félicités de l'excellente coopération culturelle entre les deux pays, abordant par exemple la question des coopérations cinématographique et patrimoniale.

Les Ministres ont par ailleurs tenu à cette occasion à exprimer leur position commune sur un grand nombre de dossiers européens et internationaux.

Les Ministres ont tout d'abord souligné le **rôle fondamental du droit d'auteur dans le soutien à la diversité culturelle, à la création artistique et à la liberté d'expression**. En adoptant une **déclaration conjointe** sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique, ils se sont engagés à porter ensemble dans le débat européen la vision ambitieuse qu'ils partagent pour la culture et le droit d'auteur dans le nouvel environnement numérique.

Ils ont également abordé la question de la **neutralité fiscale entre les livres au format électronique et au format papier**. A ce propos, les deux Ministres se sont référés à la récente Déclaration conjointe à la France, à l'Italie, à la Pologne et à l'Allemagne en la matière, soulignant l'importance de cette équité pour les lecteurs comme pour les auteurs, avec la conviction que c'est bien l'œuvre qui définit un livre, et non son support. Le développement du numérique rend en ce sens nécessaire une révision du droit européen, pour qu'il tienne compte des innovations et réponde aux attentes des consommateurs comme des créateurs.

Les deux Ministres ont également insisté sur la nécessité de **préserver la richesse du patrimoine culturel européen et d'assurer la protection de sa diversité**, expression de la créativité, en favorisant un accès plus large aux œuvres et en reconnaissant un rôle spécifique à l'exception culturelle.

Les Ministres ont également réaffirmé la **conviction que la culture joue un rôle déterminant dans l'affirmation d'une véritable identité européenne des valeurs**, pouvant contribuer à la défense des principes de liberté, de respect mutuel et de non-discrimination, ainsi qu'à la transmission de ces mêmes valeurs aux nouvelles générations.

Les Ministres ont enfin exprimé leur indignation la plus profonde concernant les destructions de patrimoines culturels et archéologiques en Syrie et en Irak. Ce patrimoine est non seulement le symbole d'identités nationales mais aussi de l'humanité tout entière. A cet égard, Monsieur Franceschini a annoncé qu'une **conférence des Ministres de la Culture des pays participant à EXPO 2015, se tiendrait le 31 juillet et le 1^{er} août à Milan sur le thème de la culture en tant qu'instrument de dialogue entre les peuples**. Les deux Ministres sont convaincus que tous les Gouvernements peuvent jouer un rôle dans la préservation du patrimoine, non seulement en tant que témoignage des civilisations anciennes, mais également au bénéfice des générations futures. A cet égard, ils sont convenus de l'importance d'une action auprès des Organisations internationales, et en particulier de l'Unesco, afin de mettre en place des mesures visant à la protection du patrimoine culturel.

Paris, le 17 avril 2015

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>